— Frignies. — Samedi matin, à 10 heures 35, au moment où le train 32 bis, venant de Bruxelles, arrivait à l'entrée du passage à niveau n° 106 du chemin de Frignies à Gognies-Chaussée, le jeune Mathieu Alcide Hubert, âgé de 1 an 6 mois, fils de Mathieu Emile, fondeur à Frignies, a été atteint par la machine et projeté à environ huit mètres.

Il a eu le pied droit coupé au-dessus de la cheville et des contusions à la tête ; il n'a survécu que quelques instants à ses blessures.

Cet enfant s'était introduit sur la voie en ouvrant le portillon côté droit de la barrière.

Le garde-barrière, qui était à son poste du côté gauche, n'a remarqué la présence du jeune Mathieu que lorsqu'il était déjà trop tard pour lui porter secours.

— Boulogne-sur-Mer. — M. Valfrey, ancien directeur au ministère des affaires étrangères et M. Berger, directeur de la Banque Ottomane ont traversé aujourd'hui Boulogne se rendant à Londres pour négocier les questions relatives à l'unification de la Dette turque.

— Par arrêté du ministre des postes et télégraphes.

M. Routier, surnéméraire à Boulogne-sur-Mer, a été appelé au Havre.

M. Bourgeois, commis à Paris, a été appelé à Boulogne-sur-Mer.

— Longuenesse. — Dimanche vers midi, un incendie a consumé tout un bâtiment, à destination de grange, situé aux Bruyres et appartenant à M. Gaymay.

Les pertes sont évaluées à peu près de 22,000 francs, couvertes au moins en grande partie par une assurance. On ne sait rien de la cause de cet incendie. La veille on avait battu du grain dans la grange et de toute la matinée on n'avait rien remarqué.

— Arras. — Mgr l'évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale au sujet de la prochaine canonisation du Bienheureux Benoît-Joseph Labre.

— Amiens. — Le préfet de la Somme, M. Spuller, vient de donner une nouvelle preuve de son intolérance. Il a interdit la loterie qui se faisait tous les ans au profit de l'*Œuvre du patronage des jeunes apprentis et ouvriers d'Amiens.*

Douai. — Lundi 6 avril, vers 10 h. 1/2 du soir, le nommé François Butruille, âgé de 55 ans, né à Flines-lès-Raches, garde particulier de M. Delattre, industriel à Dorignies et propriétaire du château de Wagnonville, voulait retourner à sa demeure à Wagnonville ; il allait traverser le Polygone, lorsque le factionnaire Delobel, canonnier au 15e d'artillerie, lui intima l'ordre de se retirer ; Butruille résista, et malgré la consigne il s'apprêtait à continuer son chemin. Le factionnaire se vit dans l'obligation de croiser la baïonnette, Butruille proféra toutes espèces d'injures et se retira très mécontent. Il pénétra au cabaret de *Bon coin*, situé en face de la fosse No 4 ; là, il se fit servir différentes consommations, et, peut-être échauffé par l'alcool, il tenta une seconde fois de traverser le polygone. La sentinelle renouvela sa défense, quant, à ce moment le nommé Lescœuvreur, artilleur au 15e arrivant pour relever son camarade de la faction, Butruille le bouscula et voulut passer ; les deux soldats lui barrèrent le passage. Alors tirant un revolver de sa poche, il fit feu sur les factionnaires. Deux détonations retentirent, heureusement personne ne fut atteint.

A ce bruit le poste accourut, et on se rendit maître de Butruille, qui faisait une résistance acharnée ; enfin, on dut le garotter pour le conduire à la police et de là, à la prison de la place Saint-Waast ; pendant la lutte, Butruille eut la main gauche blessée.

M. le juge d'instruction de Douai a procédé mardi à l'interrogatoire de l'accusé : il ne nie aucun des faits qui lui sont reprochés, il se borne à dire qu'il était ivre et qu'il ne savait plus ce qu'il faisait. Depuis longtemps une animosité assez vive existait entre le personnel de M. Delattre et tous les employés du Polygone.

Butruille est marié et père de sept enfants, c'est un homme bien noté.

— Saint-Omer. — Un violent incendie a consumé dimanche la propriété que possédait aux environs de la ville, M. Guémet, peintre.

La maison entière a été en quelques heures, la proie des flammes, malgré la promptitude et l'intelligence des secours.

Une enquête est ouverte.

État-Civil de Roubaix.

Déclarations de naissances du 6 juin. — Angélique Gervais, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 1. — Henri Vanseymortier, rue du Nouveau-Monde, fort Mauve, 8. — Joseph Carels, rue de Ma Campagne, 52. — Clémentine et Virginie Quatannens, jumelles, rue d'Italie, maisons Descat. — Emilie Vancauwelaert, rue des Longues-Haies, 170. — Jeanne Hasse, rue de Lille, 86. — Marie Festraets, rue de la Paix, 52. — Henri Glorieux, chemin des Couteaux, maisons Réquillart. — Augustine Boville, rue Franklin, cour Cornille, 4. — Suzanne Vanoye, rue Blanchemaille, 31. — Joséphine Dendauw, rue Drouot, maisons Bulteau, Basse-Masure.

Déclarations de décès du 6 juin. — Henri Lhernould, 6 mois, Grande-Rue, 169. — Albert Lequindre, 1 an, rue Malplaquet, maisons Facon, 12. — Elisa Roland, 34 ans, ménagère, rue de Barbieux. — Jean Delebecque, 2 mois, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'or. — Julie Closse, 1 an, rue Perrot, 14. — Lise Dujardin, 77 ans, rentière, rue de Lille, 33. — Edouard Florin, 57 ans, cardisseur, Hôtel-Dieu. — Léonie Leclercq, 25 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — François Mescelmans, 33 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Palmyre Chrétien, 2 ans, Hôtel-Dieu.

Publications de mariages du 5 juin. — Emile Montois, 22 ans, garçon boulanger, et Marie Lernould, 23 ans, blanchisseuse. — Aimé Debeckere, 23 ans, mécanicien, et Héloïse Desseille, 22 ans, ouvrière en perles. — Jules Leclercq, 27 ans, ouvrier mécanicien, et Marie Dappremie, 24 ans, servante. — Dominique Vandekerckhove, sellier, et Elise Duhaut, sans profession. — Léopold Desmet, 35 ans, débourreur, et Marie Pauwels, 40 ans, soigneuse. — Florimond Destrebecq, 24 ans, couvreur, et Marie Rasneur, 30 ans, couturière. — Gustave Thieuw, 28 ans, apprêteur, et Marie Carle, 19 ans, épluchouse. — Ivo Vandemenlebroucke, 39 ans, tisserand, et Romanie Platteau, 41 ans, couturière. — Oscar Cousin, 26 ans, ajusteur-mécanicien, et Rosalie Vandewalle, 18 ans, bobineuse. — Victor Termeulen, 27 ans, menuisier, et Camille Krabansky, 22 ans, modiste. — Henri Gelack, 32 ans, représentant de commerce et Eugénie Dewismes, 21 ans, sans profession. — Alfred Vesters, 26 ans, employé aux travaux municipaux, et Marie Coquant, 23 ans, tisserande. — Jules Guermonprez, 22 ans, lamier, et Sophie Agache, 23 ans, dévideuse. — Louis Leclercq, 23 ans, domestique, et Sophie Debaque, 24 ans, cuisinière. — Henri Dhaene, 27 ans, tisserand, et Julie Lepers, 25 ans, bobineuse.

État-Civil de Wattrelos

Déclarations de naissances du 29 mai. — Henri Joseph Planckaert, Houzarde. — Elise Lemattre, Laboureur. — Malvina Selesse, rue du Moulin. — Du 31. — Pierre et Angèle Deryter, jumeaux, Marlière. — Du 1er juin. — Clément Vanhoutte, Place. — Angéline Pecqueur, Grimonprez. — Du 2. — Angèle Delcroix, Houzarde. — Emile Deltour, Sartel. — Du 4. — Alfred Tolman, Beau lieu.

Déclarations de décès du 29 mai. — Jean Fourlignies, 90 ans, 7 mois, sans profession, Vieille place. — Du 30. — Jean-Baptiste Gadenne, 23 ans, 8 mois, tisserand, petit Tournay. — Léontine Depoortere, 17 ans, 2 mois, sans profession, rue St-Joseph. — Du 31. — Henri Boonaert, 7 mois, St-Liévin. — Jean-Baptiste Bayart, 6 ans, 1 mois, Crétinier. — du 2 juin. — Louis Verhaeghe, 2 ans, 5 mois, rue Hautes Voies. — Prosper Leplat, 44 ans, 3 mois, cultivateur, Ste-Marguerite. — Du 4. — Adolphe Soubry, 17 mois, Touquet. — Zulma Delannoy, 2 ans, 9 mois, petit Tournay.

Mariage du 1er juin. — Adolphe Vercamptes, 44 ans, cabaretier, et Philomène Grimonprez, 36 ans, ménagère.

Publications de mariages du 29 mai. — Emile Nuttin, 20 ans, tisserand, et Laurence Bettembieux, 21 ans, tisserande. — Clovis Codron, 24 ans, tisserand, et Silvie Lemaire, 24 ans, ménagère. — Jean-Baptiste Dupretz, 27 ans, cultivateur, et Hermance Lange, 22 ans, tisserande. — Jules Farvacque, 27 ans, tisserand, et Clémence Broux, 20 ans, tisserande.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille Agathon PETIT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Albert Pierre PETIT, décédé à Roubaix, le 7 juin 1881, à l'âge de quinze mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 4 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin de Fer, 105.

Les amis et connaissances de la famille DESBARBIEUX-DUVILLIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jules-Elie DESBARBIEUX, décédé à Croix, le 7 juin 1881, à l'âge de 18 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le vendredi 10 courant à 9 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, à Croix.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 9 juin 1881, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joseph DESBOUVRIE, veuve de Monsieur Pierre-Joseph ELOY, décédée à Roubaix, le 9 juin 1879, dans sa 85e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ÉPHÉMÉRIDE

Mercredi. — 8 Juin. — *Saint Médard, Q. T* — 1255. — Les prémontrés établissent un collège et une communauté à Paris.

En 1120 saint Norbert se retira avec quelques disciples dans le vallon solitaire de Prémontré situé dans le diocèse de Laon, et y fonda un ordre de chanoines réguliers qui prit le nom de Prémontré. Au XIIIe siècle, les religieux de cet Ordre qui avaient déjà un assez grand nombre de maisons en France, vinrent s'établir à Paris, et, fondèrent en même temps un collège où les sujets les plus remarquables des couvents qui n'étaient pas situés dans les villes d'université venaient étudier.

Les Prémontrés s'adonnaient à la prédication et à l'enseignement.

Belgique.

— Frasnes. — Le 5 juin, vers une heure du matin un incendie a réduit en cendres, un bâtiment construit en briques couvert en chaume et pannes, servant d'habitation avec dépendances, au sieur Deronne, Raymond, cultivateur à Saint-Sauveur, hameau de la neuve rue.

Le mobilier, une certaine quantité de fourrages et trois vaches ont été la proie des flammes en un instant, malgré tous les secours.

On n'est pas très bien fixé sur les causes de l'incendie : on les attribue généralement à un accident.

Le tout est couvert pour 15,300 fr. par la compagnie d'assurance : la Belgique.

— Braine-le-Comte. — On dit qu'une large crevasse vient d'être découverte dans le tunnel de Braine-le-Comte.

Il serait à souhaiter qu'une surveillance incessante s'exerçât sur cette construction fantaisiste, datant de 1837, et que, s'il y avait le moindre danger, on prît des mesures énergiques pour prévenir un accident qui serait épouvantable et sans précédent en Belgique.

— Mons. — Un bien triste accident s'est produit pendant la course des haies, à Mons.

Le jockey John Ojden s'est tué. Au moment de franchir le saut de la rivière, les pieds de son cheval ayant porté sur la traverse le malheureux jockey a été si violemment laucé sur le sol qu'il s'est brisé net les deux poignets. Aussitôt le cheval est tombé de façon à lui écraser la tête.

Ojden était âgé de vingt-quatre ans.

FAITS DIVERS

— On télégraphie de Gap, 7 juin.

Un incendie considérable a éclaté avant hier au soir dans la commune de Saint-Laurent-du-Cros; 26 maisons, couvertes de chaume, ont été la proie des flammes. L'incendie est dû à une cause accidentelle Les pertes sont évaluées à une soixantaine de mille francs.

Trois propriétaires seulement étaient assurés.

— La mission Gallieni et Dorriens, qui a conclu avec le sultan de Segou un traité établissant le protectorat français sur le Niger et le Soudan, est arrivée hier à Bordeaux par le paquebot équateur.

La société de géographie offrira demain un banquet aux 14 officier composant l'expédition.

— On écrit encore de Chio que le major Trotter a reçu de l'ambassade britannique l'ordre de rester encore un mois dans l'île, où d'importants envois sont annoncés. Le lord-maire de Londres a promis 50 maisons en bois d'après le système américain et on attend de Constantinople une nouvelle expédition de 200 mille planches. M. Trotter traite actuellement avec les propriétaires des jardins, auxquels il fait des avances sur hypothèques pour la reconstruction des puits à roues.

— M. le Ministre de l'intérieur vient d'informer les Recteurs d'Académie, qu'il a l'intention de doter les colléges communaux d'un matériel qui va être envoyé à tous les lycées pour l'enseignement des mathématiques dans les classes élémentaires et de grammaire.

— Le ballon *Jupiter*, monté par M. Jovis et le lieutenant Vernier, est parti lundi soir de Rennes à 5 heures 30.

La descente, qui s'est opérée dans d'excellentes conditions, a eu lieu au village de Lacour, arrondissement de Mortain, à six heures quinze. C'est donc un parcours de 135 kilomètres effectué en quarante-cinq minutes.

La hauteur maxima atteinte a été de 3,800 mètres.

— Un malheur ne va jamais seul, dit-on. C'est un peu le cas de l'Opéra actuellement. Samedi, le jeune Gabriel de Labry tentait de s'y suicider; hier soir à cinq heures, le père Pagret, agé de 70 ans, concierge du magasin de décors de l'Opéra, situé rue Richer, 6, s'est pendu dans sa loge, avec le cordon de la sonnette d'alarme. Les pompiers de la rue Richer l'ont trouvé pendu en faisant leur tournée; après avoir coupé la corde à la hâte, ils essayèrent en vain de ranimer le vieillard. La mort remontait à une demi-heure.

— M. G. de Labry, la victime du drame de l'Opéra, est dans un état satisfaisant.

Le père du malheureux jeune homme s'est rendu auprès de lui dimanche matin, à l'hôpital Beaujon, accompagné du frère aîné de la victime.

M. Gabriel de Labry a exprimé en quelques mots, à son père le regret profond de l'acte qu'il a accompli.

Le docteur Tillaud, médecin de service, a fait espérer à M. de Labry que son fils pourrait être sauvé.

— L'avant-dernière nuit, vers trois heures du matin, les gardiens de la paix ont trouvé à l'angle du passage Gustave et de la rue des Boulets, à Paris, un homme évanoui, percé de trois coups de couteau, un à l'épaule droite, un dans le dos, un au poignet droit.

Conduit au poste, il a été reconnu pour un sieur Achille Carlotti, âgé de vingt-trois ans, demeurant passage Daunay.

Bien que son état soit très grave, il a pu raconter à M. Baron, commissaire de police, qu'entendant crier au secours dans le passage Gustave, il y était allé et avait été assailli par plusieurs individus. Ils allaient le dévaliser, lorsque sur le cri : Gare aux agents !... poussé par l'un d'eux, ils avaient disparu.

Carlotti a été porté à l'hôpital Saint Antoine.

— Dans le courant de ce mois Paris recevra la visite de deux souverains, dont l'un couronné et l'autre aspirant à l'être. Le premier c'est Kalakana, roi des îles de Haval; le deuxième, le prince Milan de Serbie, qui a entrepris une tournée en Europe, afin de sonder les dispositions des puissances sur l'érection éventuelle de la principauté Serbe en royaume.

— On télégraphie de Vienne, 6 juin.

« Un inventeur qui jouissait d'une grande réputation dans le monde de l'artillerie, le général Uchatius, vient de se tuer d'un coup de revolver au cœur.

» Depuis dix ans, le général Uchatius dirigeait l'arsenal où il surveillait la fabrication des canons qui portent son nom.

» Les motifs de ce suicide ne sont pas encore connus ; cependant on parle dans la société d'une terrible maladie, à laquelle le général aurait mis fin, ne pouvant plus supporter d'intolérables souffrances. »

— Nous savons trop bien le temps qu'il fait depuis deux jours.

Voici l'explication de ce changement en mal dont nous sommes les victimes dans nos pays du Nord :

Tandis que le baromètre reste haut dans le voisinage de Finchal (767mm), les faibles pressions continuent à se transporter vers l'est ; elles ont amené des pluies sur leur passage et occasionné de nombreux orages dans toute l'Allemagne.

Hier matin, une bourrasque se trouvait sur le sud de la Scandinavie ; en même temps, existait une dépression sur le golfe de Gênes. Ces deux minima déterminent un fort courant d'air des régions nord sur toute la moitié occidentale de l'Europe où a lieu un refroidissement important. Un minimum de température existe même dans le bassin de Paris où le thermomètre se tient entre 8° et 12°. Au contraire, des températures supérieures à 20° sont constatées dans les plaines de la Russie.

En France, le baromètre monte, excepté sur le Golfe de Gênes, où il a baissé de 9 m/m. Le ciel est assez beau ; toutefois, une faible dépression qui paraît exister près de Rochefort, pour amener momentanément de nouvelles pluies sur le plateau central et dans la vallée du Rhône.

— Un jeune homme de vingt-cinq ans environ se trouvait hier, vers trois heures de l'après-midi, dans la rue Bochard-de-Saron, à Paris, lorsque, ouvrant brusquement son couteau, il s'en porta deux coups au flanc droit. Il tomba sur le trottoir, qui fut vite rougi par son sang.

Sur l'avis du docteur Violet, qui passait en ce moment, le blessé, dont l'état est très grave, a été porté à l'hôpital Lariboisière.

On n'a trouvé sur lui qu'une carte de visite au nom de Henri Perrot, artiste peintre, 2, avenue des Tilleuls, et un billet portant ces mots : « Marcelle, je me donne la mort pour toi. »

— La femme Mastrand, ouvrière en dentelles, domiciliée près Grièges (Ain), ressentait, depuis quelque temps, de violentes douleurs à la poitrine.

Hier, sous le coup de souffrances encore plus fortes que de coutume, elle prenait la résolution d'en finir avec la vie. Prenant un long couteau effilé, servant à dépecer les porcs, elle le fichait en terre et, poitrine en avant, se laissait tomber dessus. La malheureuse fut transpercée de part en part. La mort fut instantanée.

— Hier, à une heure, a eu lieu, dans la Salle des Fêtes du Trocadéro, devant plus de quatre mille personnes, la distribution des récompenses délivrées par la Société protectrice des animaux.

Trop de gens aiment leurs chevaux, leurs chiens, leurs chats, leurs oiseaux, pour que l'on ne prenne pas au sérieux cette Société qui, depuis vingt-neuf ans, poursuit sans relâche son œuvre de protection.

Parmi les 657 lauréats, nous citerons M. de la Sicotière, sénateur, qui a présenté à la Chambre haute le projet d'une loi protectrice des oiseaux des champs.

Un cocher invraisemblable, Dominique Cazabat, *qui conduit ses chevaux sans jamais les frapper* !

Mme Hérigohem, qui a *recueilli* et qui nourrit plus de cent-cinquante chiens et chats abandonnés, etc., etc.

Mort de Vieuxtemps

— On annonce la mort du célèbre violoniste Vieuxtemps.

Le grand artiste, annonce le *Siècle*, est mort à la station sanitaire de Mustapha, chez son gendre, le docteur Landowski. Il était lié depuis quelque temps avec notre cher Louis Jourdan, et le docteur Landowski leur prodiguait ses soins avec un égal dévouement.

Vieuxtemps est né à Verviers en 1820. A huit ans il jouait déjà en public. Après avoir reçu des leçons de Beriot et de Reicha, il vint à Paris où il se fit applaudir, et se mit à parcourir une première fois l'Europe.

Bientôt il apprenait la composition et faisait paraître ses premières œuvres, qui excitèrent un vif enthousiasme. De 1840 à 1843, il parcourut de nouveau la France, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, puis l'Amérique et la Russie, où il retourna à diverses reprises. Nommé professeur de violon au Conservatoire de Bruxelles, il donna sa démission en 1879 pour cause de santé.

Ce qui distinguait surtout Vieztemps comme virtuose, c'était l'énergie et l'ampleur en même temps que l'élégance et la sûreté de l'exécution. L'art perd en lui un de ses maîtres les plus admirés.

TRIBUNAUX

Cour d'assises de la Charente-Inférieure

Un petit mousse martyrisé par son capitaine.

Une horrible affaire vient d'être jugée par la Cour d'assises de la Charente-Inférieure.

L'accusé est un capitaine de navire, nommé Baudry, commandant autrefois le *Georges-Henri*, petit bâtiment qui faisait le commerce entre la Bretagne et l'Angleterre.

Au mois d'octobre 1880, le capitaine Baudry engagea comme mousse un petit Breton, Joseph-Marie Anezo, qui était orphelin. L'enfant n'avait pas encore quatorze ans.

Anezo était d'un naturel doux, d'un caractère facile et gai. Mais le pauvre petit, n'ayant jamais été employé à bord d'un navire et ne connaissant pas le service à la mer, se trouvait naturellement fort inhabile pour la manœuvre.

Aussi le capitaine Baudry fut-il fort irrité d'avoir fait ce qu'il appelait « une mauvaise acquisition, » et punit-il l'enfant de sa faiblesse et de son peu d'adresse avec une brutalité révoltante. Sans essayer même de le faire dresser à la manœuvre par les anciens du bord, il se tenait derrière lui, une cravache à la main, et, quand le petit mousse avait manqué quelque corvée, le capitaine le frappait cruellement, allant jusqu'à tomber sur cet enfant à coups de pied et à coups de poing.

Ce n'est pas tout. Le misérable commandant du *Georges Henri* inventa pour le malheureux petit souffre-douleur de véritables supplices. Un jour, Anezo ayant glissé d'une vergue, le capitaine se jeta sur lui et, lui ayant arraché tous ses vêtements, l'inonda d'eau glacée, après quoi il le traîna par les cheveux sur le pont du navire.

Je ne parle pas de persécutions d'un autre ordre : la plupart du temps, Anezo était à peu près privé de nourriture, et plusieurs fois, le capitaine défendit aux matelots, qui prenaient en pitié le pauvre être, de lui donner une seule bouchée de pain sec !

Il arriva que, dans une circonstance, le mousse resta trente-six heures sans rien manger !

Après une des traversées, le *Georges-Henri* ayant abordé à Swansea (Angleterre), le capitaine Baudry se livra à de telles brutalités sur la personne du petit Anezo, que les femmes employées au déchargement du navire le poursuivirent de leurs huées et de leurs malédictions.

—

Au retour de Swansea en France, les mauvais traitements se renouvelèrent sans interruption. Une nuit, l'accusé ayant surpris le jeune Anézo qui s'était endormi avec la permission du matelot de quart, lui enleva brutalement sa couverture et le plaça pieds nus en punition sur le roufle de la dunette, tenant une barre de guindeau ; chaque fois que l'enfant perdait l'équilibre, par l'effet du roulis, il tombait sur le pont et le capitaine le frappait à coups redoublés avec la barre.

Un jour, Baudry, le fit monter dans la grande voile, puis il secoua les drisses et Anézo tomba sur le pont après s'être heurté violemment contre le grand mât. Une autre fois, il le fit placer un pied sur la vergue de mizaine, l'autre pind sur la grande vergue, les bras collés au corps, puis il secoua les vergues et l'enfant roue la sur le pont.

Il y a quelques mois, la destination du navire fut changée ; le patron du *Georges-Henri* vint faire le cabotage dans la région de Rochefort et de la Rochelle.

Le 10 février dernier, le bâtiment était à l'ancre devant Ars-en-Ré, dans l'île de Ré. Deux matelos, qui avaient passé la journée à terre, revinrent à bord vers dix heures du soir, reconduits dans une barque montée par deux mariniers du pays.

Arrivés près du navire, ils offrirent à ces hommes de monter à bord pour boire un verre de rhum, et la proposition fut acceptée.

Le commandant, qui était couché dans sa cabine, se leva alors ; il semblait ivre et apostropha grossièrement ses matelots qu'il voulut frapper sans motif. Ceux-ci, le voyant absolument furieux, prirent le parti de le pousser dans sa cabine, où ils l'enfermèrent.

Descendant ensuite dans l'entrepont, l'un de ces hommes heurta du pied un corps étendu dans l'escalier.

C'était le corps du mousse. Le pauvre petit Anezo gisait ensanglanté, couvert de plaies, meurtri de coups, la poitrine presque défoncée. C'était le capitaine qui l'avait mis dans cet état.

L'enfant fut enveloppé de couvertures, réchauffé, soigné, transporté avec des précautions infinies à la douane d'Ars, où un médecin fut appelé.

Peine inutile, une congestion pulmonaire se déclara, et il mourut le lendemain !

Me Laverny, qui vient de défendre fort brillamment devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure le misérable commandant Baudry, a obtenu, pour lui, des circonstances atténuantes.

L'assassin n'a été condamné qu'à six ans de réclusion!

NOUVELLE JUDIDIARE

Le *Rappel* annonce que le préfet de police étant un officier de police judiciaire et le procureur général n'ayant pas cru le faire citer, la plainte de Mme Eyben demeure nulle et non avenue, en vertu de l'article 479 et 483 du code d'instruction criminelle.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Loi tendant à autoriser le département du Cher à contracter deux emprunts, l'un pour les travaux des chemins vicinaux, l'autre pour la construction d'une école normale d'institutrices.

Loi tendant à autoriser le département de la Haute-Loire à contracter un emprunt pour les travaux des chemins vicinaux.

Loi tendant à autoriser le département de la Haute Vienne à contracter un emprunt pour la construction d'une école normale d'institutrices.

Loi tendant à autoriser le département de Seine-et-Marne à créer des ressources extraordinaires pour les travaux des chemins vicinaux et l'achèvement d'une école normale d'institutrices.

Loi tendant à autoriser la ville de Dijon (Côte-d'Or) à emprunter une somme de 390,000 francs.

Loi tendant à autoriser la ville de Neuilly (Seine) à contracter un emprunt de 4,900,000 francs et à s'imposer extraordinairement.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Nantua (Ain), de Vitteaux (Côte-d'Or), de Briare (Loiret) et de Couches-les-Mines (Saône-et-Loire à l'effet de nommer leur conseiller d'arrondissement.

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Décret portant nominations de procureurs généraux dans la magistrature coloniale.

Décret portant promotions dans le corps du génie maritime.

Décret nommant un courtier d'assurances interprète et conducteur de navires.

Arrêté fixant la date de l'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat en médecine.

Arrêté fixant la date de l'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de pharmacie, et programme de ce concours.

Décision créant un bureau télégraphique municipal à Montchanin-les-Mines (Saone-et-Loire).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Elections de conseillers généraux.

Discours prononcé par le ministre des postes et télégraphes au concours régional de Tours.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Distribution des récompenses aux concours régionaux agricoles d'Alençon, de la Roche-sur-Yon et de Tours.

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier.*)

Réunion des ministres

Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée sous la présidence de M. Jules Grévy.

Il se sont uniquement occupés des affaires courantes ; en outre, MM. Constans, Cazot, Farre, Sadi-Carnot, Tirard, Cochery, ont rendu compte des voyages qu'ils viennent de faire pendant les vacances de la Pentecôte.

La commission des syndicats professionnels a adopté une nouvelle rédaction résultant des amendements Rouher et Ribot combinés, aux termes de laquelle tout membre d'un syndicat pourra se retirer, mais qui maintient au syndicat le droit de percevoir pendant une année la cotisation du membre démissionnaire.

La commission a décidé en outre qu'elle demanderait à la Chambre, par l'organe de son président, la mise à l'ordre du jour, en dernière lecture, du projet pour la séance de jeudi prochain.

Mort d'un sénateur.

On annonce la mort de M. Robert Dehault, sénateur de la Haute-Marne.

Les poursuites contre M. Andrieux.

La commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites, formée par Mme veuve Eyben contre M. Andrieux, préfet de police, a nommé M. Rameau président et M. Bastid secrétaire.

Chaque commissaire a ensuite, suivant l'usage, résumé la discussion qui a précédé l'élection dans chaque bureau.

La situation de fond n'a pas été abordée.

Il résulte de cet exposé que six membres de la commission contre cinq sont dès à présent disposés à accorder l'autorisation de poursuites.

La commission a décidé de demander communication du dossier de l'instruction judiciaire qui a été ouverte contre Mme veuve Eyben et qui a abouti, on se le rappelle, à une ordonnance de non-lieu.

Son président la convoquera dès la réception du dossier.

Mauvaise humeur d'un candidat malheureux.

Si nous en croyons le *Figaro*, la dernière élection du neuvième arrondissement va avoir son petit épilogue en justice de paix.

Le candidat radical blackboulé, M. Paul Dubois, se refuserait, nous raconte-t-on, dit notre confrère, à « payer aux distributeurs de ses bulletins la journée qui leur est due, et qui leur était promise. C'est du moins ce qui ressort de la lettre que nous adresse un de ses distributeurs, M. J. Martin qui, pour en finir, aurait résolu d'assigner M. Paul Dubois en justice de paix. »

Acquittement d'un prêtre

Angers, 7 juin.

Le tribunal de Cholet a acquitté le curé de Beaupréau qui avait été une première fois condamné à 6 francs d'amende pour avoir fait sonner les cloches à deux heures du matin.

Congrès ouvrier

Saint-Etienne, 7 juin.

Hier a eu lieu l'ouverture du congrès ouvrier. Malgré la défense du préfet, la table était ornée de drapeaux rouges. Le préfet les a fait enlever au milieu des protestations de l'assistance.

Une protestation

On assure qu'à l'occasion du vote du dernier budget de cette législature, les bonapartistes doivent faire, à la tribune, une protestation contre l'exclusion de tout membre de la minorité de la commission du budget. Ils espèrent que M. Rouher prendra la parole pour faire cette protestation.

A défaut de M. Rouher, M. Haentjens est déjà désigné.

Condamnation de nihilistes

Kiev, 7 juin.

Le conseil de guerre a prononcé son jugement dans l'affaire relative aux attaques dirigées contre les juifs.

Un des meneurs a été condamné à 20 ans de travaux forcés, un autre à 15 ans, un troisième à 10 ans et un quatrième à 6 ans.

Deux prévenus sont condamnés à la déportation en Sibérie, trois autres accusés, pour lesquels le conseil de guerre a admis des circonstances atténuantes, subiront seulement un emprisonnement.

Le jugement a été soumis à l'approbation du général de Drentein, gouverneur général.

Les derniers Communards

Paris, 8 juin.

L'arrivée des derniers amnistiés, hier soir, à Paris, ainsi qu'une dépêche nous l'avait annoncée, s'est effectuée sans encombre et sans incident.

Garibaldi en bronze

Nice, 8 juin, matin.

Le comité institué pour l'érection d'une statue à Garibaldi a suspendu sa souscription.

Il a déclaré en fermant ses listes, que le projet serait repris ultérieurement.

Académie et Sénat

Paris, 8 juin.

M. Mézières, l'académicien, a écrit au *Petit Parisien*, pour lui déclarer qu'il n'accepte, contrairement à l'assertion émise par ce journal, aucune candidature au Sénat.

Discours du Pape

Rome, 7 juin, 1 h. 30 soir.

Le Pape, en recevant trois cents pélerins espagnols, a signalé, à l'occassion des récents pelerinages, le mouvement qui attire les peuples catholiques vers le centre de la catholicité; et il a fait ressortir l'unité de l'Eglise qui, surtout dans les temps troublés, est le phare lumineux, le port de sûreté, le roc invincible.

Le Pape a rappelé ensuite que, dès les premiers siècles, la foi et les bienfaits qui en découlent furent apportés en Espagne par les soins du Siège apostolique.

Malgré les efforts de l'hérésie arienne, ces bienfaits furent conservés par les Papes Pélage, Grégoire le Grand, secondés par Léandre et autres évêques espagnols ; et aussi par les rois catholiques dont la piété et le courage abattirent la puissance des Maures.

Le Pape a loué l'exemple de foi donné l'année dernière par les pélerins aragonais et catalans aux sanctuaires del Pilar et de Monserrat, et il a remercié de l'accueil splendide fait alors au Nonce apostolique à Madrid.

Le Souverain Pontife, en terminant, a exhorté les Espagnols à conserver les dons de piété et de foi, et à rester dignes de leurs pères, unis dans l'action pour la défense de la société et de la famille, et dans le soutien énergique des principes religieux.

Le Pape a ajouté qu'ils contribueraient ainsi à la vraie splendeur et à la prospérité de l'Espagne.

— Seize cardinaux assistaient à l'audience pontificale.

Agitation en Irlande

Dublin, 7 juin.

La *Gazette* de ce soir publie une proclamation déclarant que toutes les réunions tenues dans le but d'empêcher l'exécution de la loi seront dispersées par la force.

Une autre proclamation met en état de siège le *Kings county*, et place sous le régime du bill de coercition trois baronnies du comté de Meath.

Dublin, 7 juin.

Une réunion des membres de la Ligue agraire a eu lieu aujourd'hui. La Ligue a reçu 1400 livres sterling pendant la semaine. 49 familles, composées de 200 personnes, ont été expulsées. On a voté des fonds pour leur venir en aide.

Les expulsions continuent dans tout le pays.

DERNIÈRE HEURE

Soumission des Mogodis

Enchirskira, 8 juin.

Le général Logerot est arrivé à Enchirskira avec sa colonne.

Le général Forgemol a reçu tous les cheiks des tribus des Mogodis et leur signifia les conditions auxquelles ils devaient souscrire pour obtenir l'aman.

Une forte indemnité leur a été imposée pour la perte du navire *Santoni*.

Le fénianisme

Cork, 8 juin.

Une émeute sérieuse a eu lieu ici.

Le bruit de l'arrestation du curé Murphy ayant couru, des émeutiers ont coupé les fils du télégraphe et détruit les postes de police.

Mustapha à Paris

Tunis, 8 juin.

On assure que le Bey a signé un décret dont l'article 6 constitue la pleine réalisation des engagements pris par lui dans le traité du 12 mai dernier, relativement aux relations internationales du Gouvernement tunisien, avec les puissances européennes.

Le voyage de Mustapha-ben-Ismail, à Paris, est définitivement arrêté. Le ministre partira sur la *Jeanne d'Arc*.

Bourse linière. — Affaires calmes en fils et en toile. En lins de pays peu de transactions. Le mouvement de ventes en lins de Russie reste le même que la semaine dernière. La pluie de ces derniers jours a fait grand bien à la récolte des lins, qui a bon aspect. Les nouvelles sont moins bonnes de la Russie, où la sécheresse empêche les semailles et nuit beaucoup à la levée des lins.

MARCHÉ AUX GRAINS du 8 juin. (Cours commercial). — L'approvisionnement était meilleur que mercredi dernier. On comptait environ 650 hectolitres vendus de 20 à 23 fr. 50.

Acheteurs et vendeurs montrent peu d'empressement.

Farines 39 fr. en consommation.

MARCHE AUX GRAINS du 8 juin. — (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Baisse moyenne de 0 fr. 04 c. à l'hectolitre.

Avertissements météorologiques... — Paris 8 juin, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Nice, 767, Paris, Cette, 755, Brest, Biarritz, 760. De faibles pressions marchent lentement vers l'est. Hausse : Mullaghmore 6, Brest, Biarritz 4. Probable : vent d'entre ouest et nord. Ciel nuageux; quelques averses; température peu élevée.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 8 juin 1881.

Huile de Colza (100 k., fut com., esc. 1 0/0)			
Courant	75 ..	à	.. ..
Juillet	75 25	à	.. ..
Juillet-août	75 50	à	.. ..
Quatre derniers	76 50	à	.. ..
Huile de lin			
Courant	64 75	à	.. ..
Juillet	65 25	à	.. ..
Juillet-août	65 75	à	.. ..
Quatre derniers	66 25	à	.. ..
Spitituéux (1re qual., l'